



Rapport

VOLONTAIRE
de **DURABILITE**

BUROCEAN



Sommaire

Informations Générales

Avant-propos	p.3
Notre identité	p.4 à 6
Notre certifications	p.7 à 9
Notre projet d'entreprise	p.10 à 11
La charte RFAR	p.12
L'expérience client Burocean	p.13 à 14
Notre bilan carbone	p.15
Notre démarche RSE	p.16
Notre matrice de matérialité	p.17
Nos enjeux et objectifs	p.18 à 27

Indicateurs Environnementaux

Energies et émissions de GES	p.28
Pollution de l'air, de l'eau et des sols	p.29
Biodiversité	p.30 à 31
Eau	p.32
Utilisation des ressources, économie circulaire, gestion des déchets	p.33 à 35

Indicateurs Sociaux

RH - Caractéristiques générales	p.36
Santé et sécurité	p.36 à 37
Rémunération, négociation et convention collective, formations	p.38

Indicateurs de Gouvernance

Indicateurs de corruption et fraude	p.39
-------------------------------------	------

Informations Générales

Indicateur **B1 Base d'établissement** point 24 du référentiel VSME

Avant-propos

Pour rendre compte de ses enjeux environnementaux, sociaux et de conduite des affaires (ensemble “les enjeux de durabilité”), Simmob-Burocean a fait le choix de s'aligner sur le **module principal (déclarations et indicateurs B1 à B11)** de la **norme Européenne d'information volontaire en matière de durabilité (VSME)**, publiée par l'**EFRAG** (European Financial Reporting Advisory Group) en **Décembre 2024** avec l'objectif de rationaliser et d'encadrer le reporting et les stratégies de développement durable des PME.

Ce rapport est rédigé sur une base individuelle.

Il ne fait l'objet d'aucune omission volontaire liée à des informations considérées comme confidentielles ou sensibles.



EFRAG Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs (VSME)

[Consulter le référentiel VSMR dans son intégralité](#)

Notre Identité

Dénomination légale: SOCIETE INDUSTRIELLE DES MEUBLES MODERNES BIAIS

Code NACE: 31.01 Fabrication de meubles de bureau et de magasin

Taille du bilan: 13,9 M€ (2024)

CA: 12,6 M€ (2024)

Nb d'employés: 72 (2024)

Pays des principales opérations et localisation des actifs: France

Informations Générales

Une entreprise indépendante, détenue par des capitaux familiaux, implantée en Charente-Maritime depuis 1963.



Une marque de mobilier d'habitat



Une marque de mobilier de bureau professionnel



Informations Générales

Géolocalisation des sites possédés, loués ou gérés:

Siège Social
Installation Industrielle
Entrepôt 1

2 Route d'Angoulême 17160 MATHA - FRANCE

Latitude: 45,866943 / Longitude: -0,310057

Entrepôt 2

Zone d'Activités du Champ Ferron 17160
MATHA - FRANCE

Latitude: / Longitude:

Entrepôt 3

10 Bis Rue du Commerce 17400 Saint Jean
d'Angely - FRANCE

Latitude: 45.936014/ Longitude: -0.505019

Informations Générales

Nos certifications



CERTIFICAT DE QUALITÉ Quality Certificate

Titulaire
Owner
SIMMOB
2 ROUTE D'ANGOULEME BP 8
17160 MATHA

Gamme
Range
IDRA

Marque commerciale
Marketing brand
BUROCEAN

Produit
Product
Table de travail de bureau
Bureau

Desk for office
Desk
Arbeitsstisch für Büro

Mesa de trabajo para oficina

Caractéristiques certifiées / Certified characteristics

- La marque NF Environment - Ameublement est délivrée pour des produits ayant un impact moindre sur l'environnement tout en garantissant la même aptitude à l'usage que les autres produits du marché.
- Les caractéristiques certifiées portent sur des enjeux liés à la santé et la sécurité de l'utilisateur, la durabilité du produit, la limitation des impacts sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit.
- NF environment certified products reduce impact on the environment and offer suitable fitness for use compared with other similar products or on the market.
- Criteria are based on life cycle approach, from the raw materials used in production process to the end of life of the finished product.

Conformes aux normes : NF EN 527-1 (2011), NF EN 527-2 (2017)

Comply with standards

En cas de contestation, seule la version française fait foi / In case of dispute, only the French version is authentic



FCBA atteste la conformité des produits décrits ci-dessus au référentiel de certification NF Environment-Ameublement dans les conditions définies dans les Règles Générales des marques NF. En vertu du présent certificat délivré par FCBA, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objet de ce certificat, pour toute sa durée de validité. Ce certificat est fondé sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger des décisions qui seraient prises en cours d'année, à l'examen des résultats de ce contrôle. La liste à jour des titulaires de la marque et des produits certifiés est disponible sur Internet www.fcba.fr. Seuls les produits accompagnés d'une étiquette ou livrés avec un document faisant référence à la marque NF Environment-Ameublement peuvent se prévaloir du présent certificat.

FCBA certifies that the products described above comply with the certification reference document NF Environment-Ameublement as provided by the General Rules of NF mark. Under this certificate issued by FCBA, AFNOR Certification grants the right to use the NF Mark to the company who is the beneficiary, for the products covered by the certificate, for its entire duration. This certificate is based on a continuous control. It can not preclude the decisions that would be taken during the year, at the review of the results of this control. The update list of the brand's holders and certified products is available at FCBA website www.fcba.fr. Only the products labelled with the trade mark logo or delivered with a document mentioning the trade mark NF Environment-Ameublement can make use of this certificate.

Numéro de Certificat : 00014216
Certificate N° :
Annule et remplace N° : 00013922
Cancels and replaces :
Date d'émission : 10/06/2024
Issued :
Valable jusqu'à : 09/06/2027
Valid until :
Nombre de pages / Pages : 2

LE DIRECTEUR CERTIFICATION
ALAIN HOCQUET



CERTIFICAT DE QUALITÉ Quality Certificate

Titulaire
Owner
SIMMOB
2 ROUTE D'ANGOULEME BP 8
17160 MATHA

Gamme
Range
SCENARIO

Marque commerciale
Marketing brand
BUROCEAN

Produit
Product
Table de travail de bureau
Bureau

Desk for office
Desk
Arbeitsstisch für Büro

Mesa de trabajo para oficina

Caractéristiques certifiées / Certified characteristics

- La marque NF Environment - Ameublement est délivrée pour des produits ayant un impact moindre sur l'environnement tout en garantissant la même aptitude à l'usage que les autres produits du marché.
- Les caractéristiques certifiées portent sur des enjeux liés à la santé et la sécurité de l'utilisateur, la durabilité du produit, la limitation des impacts sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit.
- NF environment certified products reduce impact on the environment and offer suitable fitness for use compared with other similar products or on the market.
- Criteria are based on life cycle approach, from the raw materials used in production process to the end of life of the finished product.

Conformes aux normes : NF EN 527-1 (2011), NF EN 527-2 (2017)

Comply with standards

En cas de contestation, seule la version française fait foi / In case of dispute, only the French version is authentic



FCBA atteste la conformité des produits décrits ci-dessus au référentiel de certification NF Environment-Ameublement dans les conditions définies dans les Règles Générales des marques NF. En vertu du présent certificat délivré par FCBA, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objet de ce certificat, pour toute sa durée de validité. Ce certificat est fondé sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger des décisions qui seraient prises en cours d'année, à l'examen des résultats de ce contrôle. La liste à jour des titulaires de la marque et des produits certifiés est disponible sur Internet www.fcba.fr. Seuls les produits accompagnés d'une étiquette ou livrés avec un document faisant référence à la marque NF Environment-Ameublement peuvent se prévaloir du présent certificat.

FCBA certifies that the products described above comply with the certification reference document NF Environment-Ameublement as provided by the General Rules of NF mark. Under this certificate issued by FCBA, AFNOR Certification grants the right to use the NF Mark to the company who is the beneficiary, for the products covered by the certificate, for its entire duration. This certificate is based on a continuous control. It can not preclude the decisions that would be taken during the year, at the review of the results of this control. The update list of the brand's holders and certified products is available at FCBA website www.fcba.fr. Only the products labelled with the trade mark logo or delivered with a document mentioning the trade mark NF Environment-Ameublement can make use of this certificate.

Numéro de Certificat : 00014217
Certificate N° :
Annule et remplace N° : 00013921
Cancels and replaces :
Date d'émission : 10/06/2024
Issued :
Valable jusqu'à : 09/06/2027
Valid until :
Nombre de pages / Pages : 2

LE DIRECTEUR CERTIFICATION
ALAIN HOCQUET



INSTITUT TECHNOLOGIQUE
Siège Social
10, rue Galliéou
CS 81050 Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée Cedex 2
www.fcba.fr



CERTIFICAT DE QUALITÉ Quality Certificate

Titulaire
Owner
SIMMOB
2 ROUTE D'ANGOULEME BP 8
17160 MATHA

Gamme
Range
AERIS 2

Marque commerciale
Marketing brand
BUROCEAN

Produit
Product
Table de travail de bureau
Bureau

Desk for office
Desk
Arbeitsstisch für Büro

Mesa de trabajo para oficina

Caractéristiques certifiées / Certified characteristics

- La marque NF Environment - Ameublement est délivrée pour des produits ayant un impact moindre sur l'environnement tout en garantissant la même aptitude à l'usage que les autres produits du marché.
- Les caractéristiques certifiées portent sur des enjeux liés à la santé et la sécurité de l'utilisateur, la durabilité du produit, la limitation des impacts sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit.
- NF environment certified products reduce impact on the environment and offer suitable fitness for use compared with other similar products or on the market.
- Criteria are based on life cycle approach, from the raw materials used in production process to the end of life of the finished product.

Conformes aux normes : NF EN 527-1 (2011), NF EN 527-2 (2017)

Comply with standards

En cas de contestation, seule la version française fait foi / In case of dispute, only the French version is authentic



FCBA atteste la conformité des produits décrits ci-dessus au référentiel de certification NF Environment-Ameublement dans les conditions définies dans les Règles Générales des marques NF. En vertu du présent certificat délivré par FCBA, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objet de ce certificat, pour toute sa durée de validité. Ce certificat est fondé sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger des décisions qui seraient prises en cours d'année, à l'examen des résultats de ce contrôle. La liste à jour des titulaires de la marque et des produits certifiés est disponible sur Internet www.fcba.fr. Seuls les produits accompagnés d'une étiquette ou livrés avec un document faisant référence à la marque NF Environment-Ameublement peuvent se prévaloir du présent certificat.

FCBA certifies that the products described above comply with the certification reference document NF Environment-Ameublement as provided by the General Rules of NF mark. Under this certificate issued by FCBA, AFNOR Certification grants the right to use the NF Mark to the company who is the beneficiary, for the products covered by the certificate, for its entire duration. This certificate is based on a continuous control. It can not preclude the decisions that would be taken during the year, at the review of the results of this control. The update list of the brand's holders and certified products is available at FCBA website www.fcba.fr. Only the products labelled with the trade mark logo or delivered with a document mentioning the trade mark NF Environment-Ameublement can make use of this certificate.

Numéro de Certificat : 00014218
Certificate N° :
Annule et remplace N° : 00013920
Cancels and replaces :
Date d'émission : 10/06/2024
Issued :
Valable jusqu'à : 09/06/2027
Valid until :
Nombre de pages / Pages : 2

LE DIRECTEUR CERTIFICATION
ALAIN HOCQUET



CERTIFICAT DE QUALITÉ Quality Certificate

Titulaire
Owner
SIMMOB
2 ROUTE D'ANGOULEME BP 8
17160 MATHA

Gamme
Range
STEELY

Marque commerciale
Marketing brand
BUROCEAN

Produit
Product
Table de travail de bureau
Bureau

Desk for office
Desk
Arbeitsstisch für Büro

Mesa de trabajo para oficina

Caractéristiques certifiées / Certified characteristics

- La marque NF Environment - Ameublement est délivrée pour des produits ayant un impact moindre sur l'environnement tout en garantissant la même aptitude à l'usage que les autres produits du marché.
- Les caractéristiques certifiées portent sur des enjeux liés à la santé et la sécurité de l'utilisateur, la durabilité du produit, la limitation des impacts sur l'environnement tout au long du cycle de vie du produit.
- NF environment certified products reduce impact on the environment and offer suitable fitness for use compared with other similar products or on the market.
- Criteria are based on life cycle approach, from the raw materials used in production process to the end of life of the finished product.

Conformes aux normes : NF EN 527-1 (2011), NF EN 527-2 (2017)

Comply with standards

En cas de contestation, seule la version française fait foi / In case of dispute, only the French version is authentic



FCBA atteste la conformité des produits décrits ci-dessus au référentiel de certification NF Environment-Ameublement dans les conditions définies dans les Règles Générales des marques NF. En vertu du présent certificat délivré par FCBA, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objet de ce certificat, pour toute sa durée de validité. Ce certificat est fondé sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger des décisions qui seraient prises en cours d'année, à l'examen des résultats de ce contrôle. La liste à jour des titulaires de la marque et des produits certifiés est disponible sur Internet www.fcba.fr. Seuls les produits accompagnés d'une étiquette ou livrés avec un document faisant référence à la marque NF Environment-Ameublement peuvent se prévaloir du présent certificat.

FCBA certifies that the products described above comply with the certification reference document NF Environment-Ameublement as provided by the General Rules of NF mark. Under this certificate issued by FCBA, AFNOR Certification grants the right to use the NF Mark to the company who is the beneficiary, for the products covered by the certificate, for its entire duration. This certificate is based on a continuous control. It can not preclude the decisions that would be taken during the year, at the review of the results of this control. The update list of the brand's holders and certified products is available at FCBA website www.fcba.fr. Only the products labelled with the trade mark logo or delivered with a document mentioning the trade mark NF Environment-Ameublement can make use of this certificate.

Numéro de Certificat : 00015248
Certificate N° :
Annule et remplace N° : 00010207
Cancels and replaces :
Date d'émission : 08/02/2025
Issued :
Valable jusqu'à : 07/02/2028
Valid until :
Nombre de pages / Pages : 2

LE DIRECTEUR CERTIFICATION
ALAIN HOCQUET



INSTITUT TECHNOLOGIQUE
Siège Social
10, rue Galliéou
CS 81050 Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée Cedex 2
www.fcba.fr

Informations Générales

Indicateur **B1 Base d'établissement** point 25 du référentiel VSME

Une entreprise certifiée **PEFC**

Depuis 25 ans, **PEFC France** favorise l'équilibre entre les dimensions environnementale, sociétale et économique de la forêt grâce à des garanties de pratiques durables et l'implication de près de 84000 propriétaires forestiers et plus de 3200 entreprises en France.

Seuls les produits issus de forêts certifiées PEFC puis d'une chaîne de fabrication et de commercialisation ininterrompue d'entreprises certifiées peuvent bénéficier du label PEFC.

La certification PEFC est un outil pour agir ensemble en faveur de la préservation des forêts en adoptant au quotidien des pratiques de gestion durable des forêts, de chaîne de contrôle du bois et des habitudes d'achats durables. Elle repose sur l'engagement volontaire des propriétaires forestiers et intervenants en forêt, et des entreprises de la filière forêt-bois-papier pour mettre en œuvre au quotidien les exigences de la certification PEFC.

Notre chaîne de contrôle, auditée par l'Institut Technologique FCBA le 20/02/2025 est déclarée en conformité avec les exigences PEFC en vigueur.

Libellé du certificat: Attestation de certification Chaîne de contrôle PEFC

Emetteur: Institut Technologique FCBA

N° de chaîne de contrôle PEFC: FCBA-PEFC-COC-2501898

N° de licence PEFC: PEFC/10-31-4128

Date d'émission: 26/02/2025

Validité: 5 ans sous réserve du maintien de la conformité lors des audits de suivi (1 audit/an).

Score ou notation: Certifié / PEFC Sources contrôlées



ATTESTATION DE CERTIFICATION

CERTIFICATE OF

CHAINE DE CONTRÔLE PEFC

CHAIN OF CUSTODY PEFC CERTIFICATION

Société / Company : SIMMOB
17160 MATHA

N° Chaîne de contrôle : FCBA-PEFC-COC-2501898
Chain of Custody N°

Produits <i>Products Categories</i>	Domaine d'application <i>Scope</i>	Méthode utilisée <i>Method</i>	Origine des matières premières <i>Raw materials origin</i>
070000 - Mobilier d'intérieur <i>Indoor furniture</i>	Fabricant <i>Manufacturer</i>	Transfert en pourcentage moyen <i>Average percentage method</i>	Certifié / PEFC Sources contrôlées <i>Certified / PEFC Controlled Sources</i>

La chaîne de contrôle de l'entreprise ci-dessus désignée est en conformité avec les exigences PEFC* en vigueur.

The chain of custody of the company appointed above is in compliance with the requirements PEFC in force.

Ce certificat est délivré selon le règlement de gestion de chaîne de contrôle PEFC de FCBA en vigueur.

This certificate is delivered according to the FCBA requirements for the PEFC chain of custody

* standards PEFC ST 2002 : 2020 et PEFC ST 2001 :2020 du schéma français de certification forestière 2017-2022, traduction des standards PEFC ST 2002 : 2020 et PEFC ST 2001 :2020 du document technique de PEFC C

Ce certificat atteste la vérification de la chaîne de contrôle PEFC, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année. La liste des entreprises sous certification est disponible sur les sites Internet : www.fcba.fr et www.pefc.org.

This document testifies the certification of PEFC chain of custody, based on a permanent assessment. There can not be any evolution or decision which would be taken in the course of the year after examination of the results of the audits of follow-up. This document is the property of FCBA. In case of the mark's withdrawal, the original and all the copies must have returned to FCBA.



Siège Social
10, rue Galilée
CS 81050 Champs sur Marne
77447 Marne la Vallée Cedex 2
www.fcba.fr

Numéro de Certificat : **00015487**

Certificate Nr :

Annule et remplace N°

Cancel and replace :

Date d'émission : 26/02/2025

Issued :

Valable jusqu'au : 25/02/2030

Valid until :

Nombre de pages / 1

Pages :

LE DÉCIDEUR
TECHNIQUE

Jérôme
MONTEFERRARIO

LE DIRECTEUR
CERTIFICATION

Alain HOCQUET

Informations Générales

Indicateur **B2 Pratiques, politiques et initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable** points 26 à 28 du référentiel VSME

Politiques, pratiques et initiatives pour une transition vers une économie plus durable

Notre **PROJET D'ENTREPRISE**

Il s'appuie sur un **CADRE DE REFERENCE FONDAMENTAL** qui représente **L'ENSEMBLE DES VALEURS** qu'elle s'engage à respecter dans l'exercice de son activité.

Une Vocation

La conception et la fabrication de mobilier

La commercialisation de mobiliers fabriqués par des tiers et connexes à son objet social

Un engagement éthique

Les règles morales que l'entreprise s'engage à respecter sont de:

- ✓ Faire preuve de transparence
- ✓ Respecter chaque personne
- ✓ Respecter l'égalité entre les individus
- ✓ Parfaire la sécurité du site et des personnes
- ✓ Contribuer au bien-être de ses salariés

Informations Générales

Un modèle économique basé sur

3 PILIERS FONDATEURS

1

Un développement
économiquement
efficace

Une finalité économique et financière (rentabilité, croissance, indépendance et perennité)

2

Un développement
écologiquement
soutenable

Une finalité citoyenne inscrite dans une perspective d'intérêt général et de développement durable: écoconception, mécénat, économie circulaire

3

Un développement
socialement
équitable

Une finalité sociale qui intéresse les salariés, oriente le management des ressources humaines et assure le maintien des emplois sur le territoire

Informations Générales

La Charte RELATIONS FOURNISSEURS ET ACHATS RESPONSABLES

Pour la 10ème année consécutive notre organisation est signataire de la **Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables**. Portée par le **Médiateur des entreprises** (MDE) et le **Conseil National des Achats** (CNA), la Charte RFAR engage les signataires dans un **parcours d'évaluation et d'amélioration des politiques et pratiques en matière d'achats responsables**.



Consulter la charte dans
son intégralité



LES 10 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE

- Assurer une relation financière responsable vis-à-vis des fournisseurs
- Entretenir une relation respectueuse avec l'ensemble des fournisseurs, favorable au développement de relations collaboratives
- Identifier et gérer les situations de dépendances réciproques avec les fournisseurs
- Impliquer les organisations signataires dans leur filière
- Apprécier l'ensemble des coûts et impacts du cycle de vie
- Intégrer les problématiques de responsabilité environnementale et sociétale
- Veiller à la responsabilité territoriale de son organisation
- Garantir le professionnalisme et l'éthique de la fonction achat
- Intégrer la fonction achat au pilotage global de la relation fournisseur
- Désigner un médiateur "relations fournisseurs" chargé de fluidifier les rapports internes et externes à l'entreprise

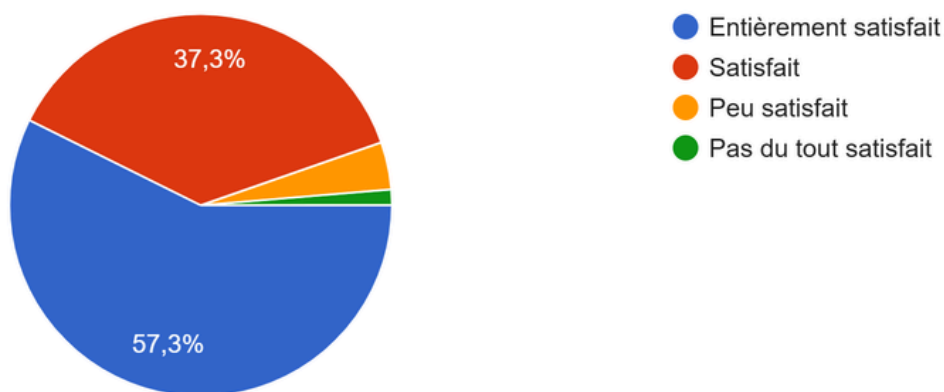
Notre enquête de satisfaction 2025

En marge de notre démarche RSE et dans un objectif d'amélioration constante de nos produits et prestations, nous avons mis en place et renouvelé auprès d'un panel de clients de toutes typologies, représentatifs de notre CA à hauteur de 33%, une **enquête de satisfaction** dont les résultats permettent une prise en compte éclairée de leurs attentes en matière de positionnement et d'image, de qualité et de performances, d'accompagnement commercial et après-vente, entre autres.

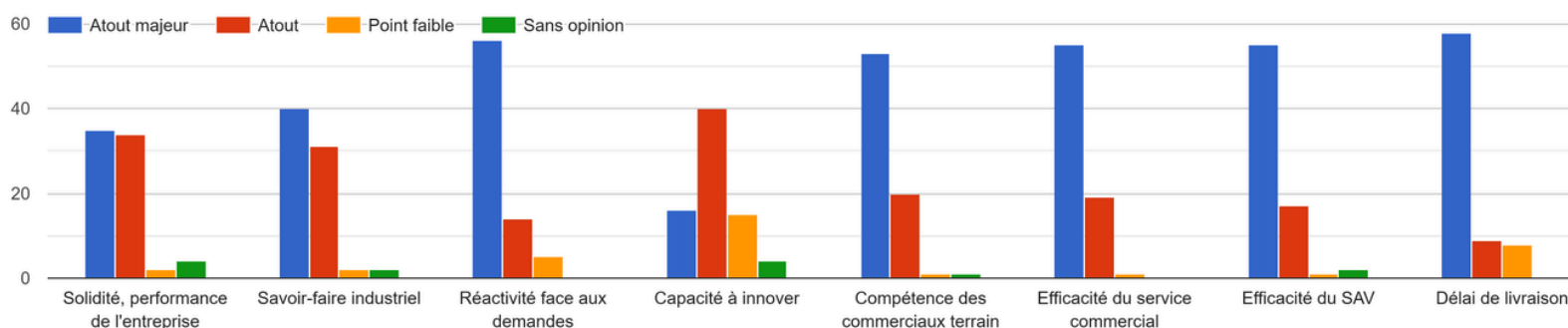
L'analyse de leurs réponses traduit pour 2025 un niveau de satisfaction client élevé (CSAT 94,6%) et une expérience d'achat très majoritairement positive.

Levier de croissance majeur et source de pérennité pour notre entreprise, la compréhension et le perfectionnement de l'expérience de nos clients, tout au long de leur parcours d'achat, est au coeur de nos priorités.

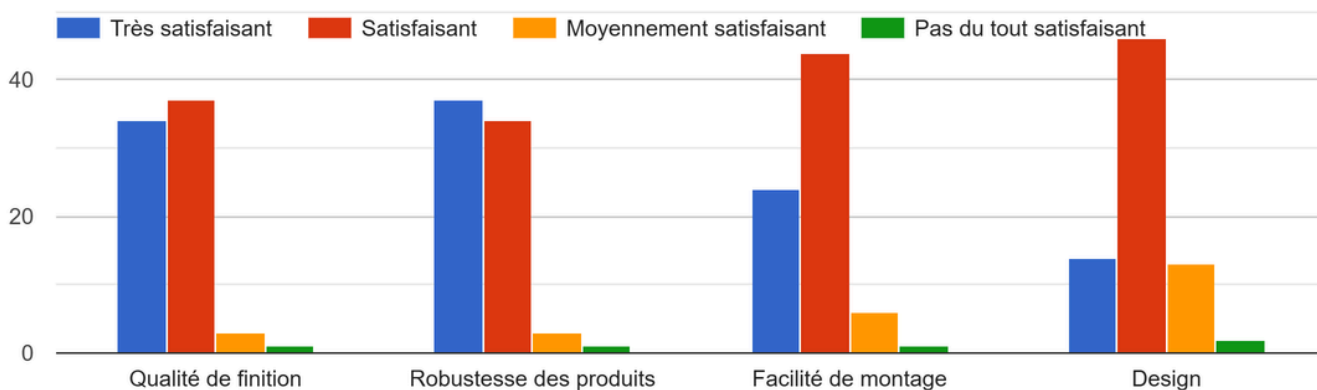
1. Quel est votre degré de satisfaction générale concernant BUROCEAN?



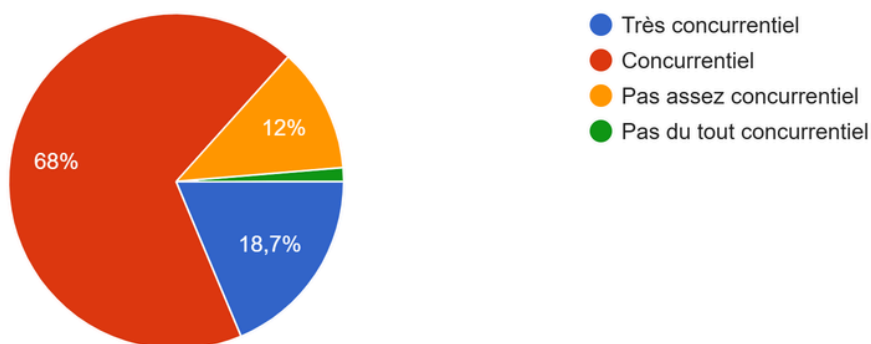
2. Veuillez apprécier l'image de BUROCEAN selon les critères suivants:



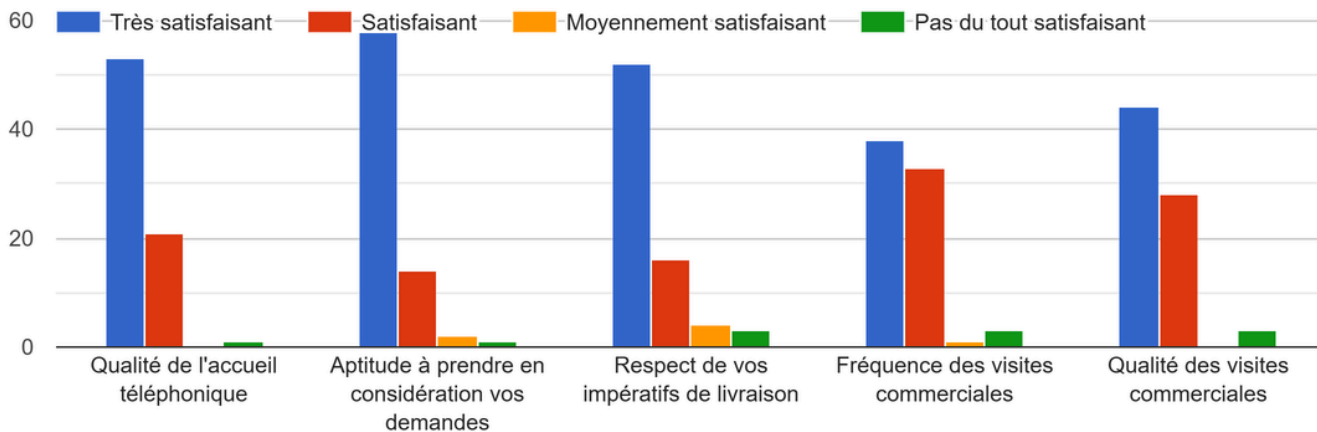
3. Que pensez-vous de l'aspect qualitatif des produits BUROCEAN?



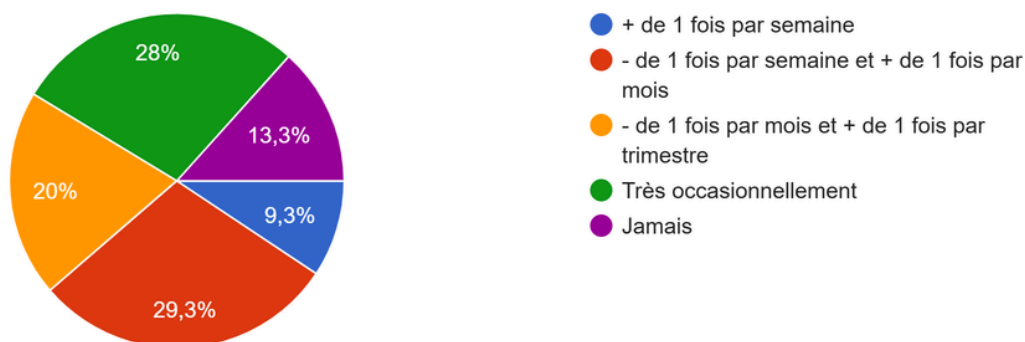
4. Comment considérez-vous le positionnement prix de l'offre BUROCEAN sur son marché?



5. Quelle est votre appréciation de notre service clients?



6. Utilisez-vous l'espace partenaires de notre site web www.burocean.com et à quelle fréquence?



Informations Générales

Notre **BILAN CARBONE**

Avec l'accompagnement du cabinet RSM Paris, partenaire de l'Ameublement Français, nous avons conduit en 2023 notre **Bilan Carbone** et initié le déploiement d'un **plan d'actions concrètes en faveur de la décarbonation de notre activité.**

5166
tCO₂e

C'est l'empreinte carbone de BUROCEAN incluant toute la chaîne de valeur (scopes 1,2 et 3). Elle est calculée conformément aux normes et directives internationales à partir des données d'activité de 2023.

372 tCO₂e
par million
d'€ de CA

65 tCO₂e
par
salarié

33%
liés aux
achats

97%
en
scope 3

24 ACTIONS IDENTIFIEES
pour 273 tCO₂e REDUITES

Consulter notre Bilan Carbone dans son intégralité

Informations Générales

Notre **DEMARCHE RSE**

IDENTIFIER UN REFERENT RSE

COMPRENDRE LE CONTEXTE ET LES ENJEUX
SECTORIELS

REALISER UNE ETUDE CONCURENTIELLE SUR LES
PRATIQUES RSE

SENSIBILISER LES COLLABORATEURS ET LA DIRECTION

CONSTITUER UN COMITE RSE

REALISER UN DIAGNOSTIC 360°

Bilan Carbone

Analyse du cycle de vie (ACV)

CONSTRUIRE NOTRE MATRICE DE MATERIALITE

IDENTIFIER NOS ENJEUX PRIORITAIRES

ETABLIR NOTRE FEUILLE DE ROUTE

PILOTER NOS ACTIONS

PUBLIER NOTRE RAPPORT VOLONTAIRE DE DURABILITE

2023

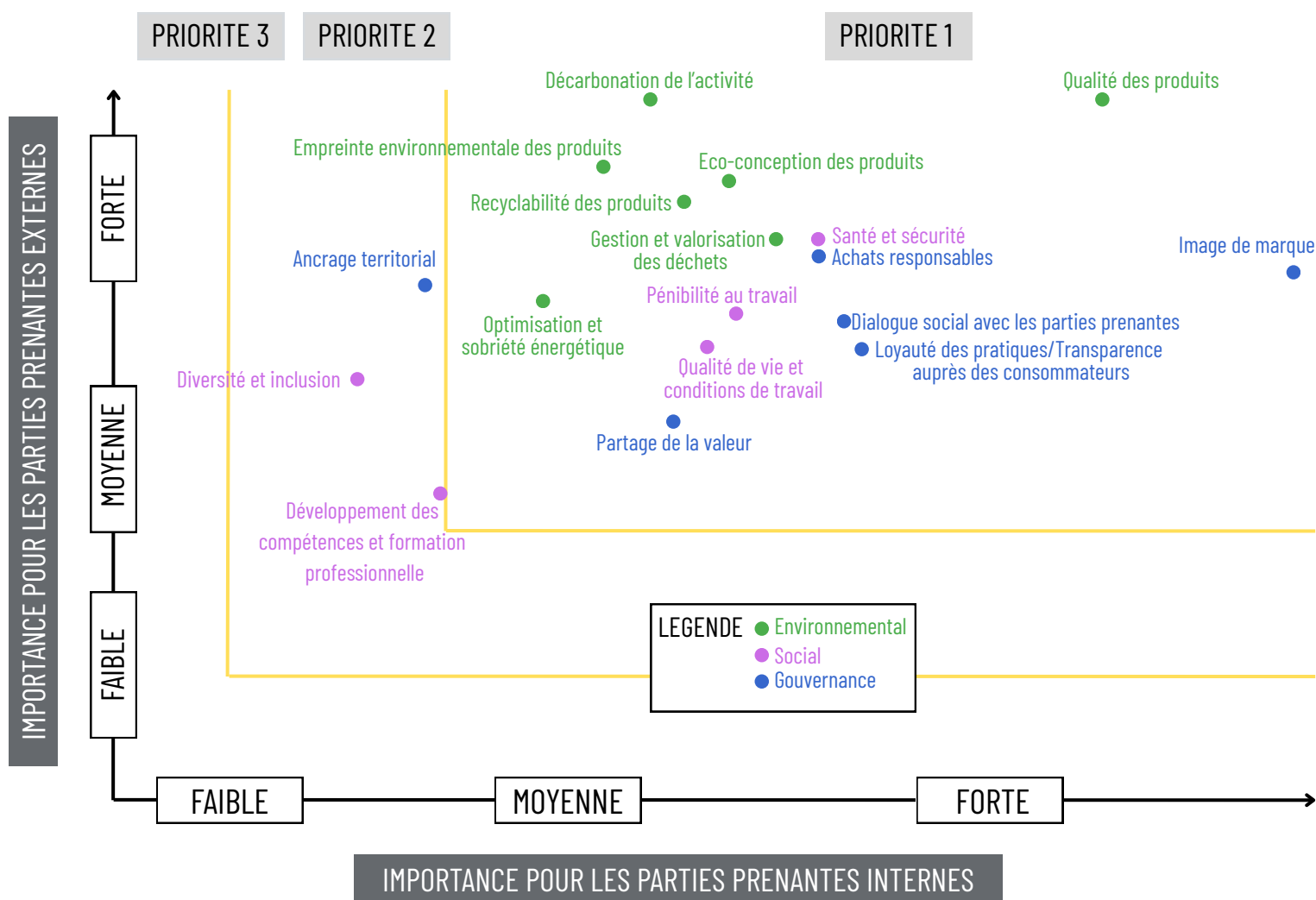


2025

Informations Générales

Notre **MATRICE DE MATERIALITE**

Outil visuel essentiel à l'élaboration de notre **feuille de route RSE**, elle a permis l'**identification** et la **hiérarchisation des enjeux** considérés comme prioritaires par nos **parties prenantes** (fournisseurs, clients, salariés, administrations publiques, actionnaires, associations, etc.), pour une contribution collective pertinente aux **objectifs de développement durable de notre entreprise**.



Pour réaliser notre matrice de matérialité nous avons **collecté et analysé les positions et attentes de l'ensemble de nos contributeurs, leur perception des performances actuelles de l'entreprise et des axes de développement** à privilégier, sur les grands thèmes de la responsabilité sociétale des entreprises.

IDENTIFICATION de nos ENJEUX

THEMATIQUE: SOCIAL

Santé & Sécurité au travail

La sécurité au travail concerne la promotion et le maintien du degré le plus élevé de **bien-être physique, mental et social des travailleurs** ainsi que la **prévention d'effets négatifs sur la santé** liés aux conditions de travail. Il porte également sur la **protection des travailleurs** contre les risques pour la santé et sur l'**adaptation de l'environnement de travail aux besoins physiologiques et psychologiques des travailleurs**.

Engagement

Garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Sensibiliser les opérateurs et diminuer les risques sanitaires et TMS liés aux postes de travail	Identification des risques sanitaires par poste Formation des équipes sur les gestes, postures, bonnes pratiques	Etude sur l'ergonomie des postes Nb de formations délivrées Nb AT/maladies pro	Etude sur l'ergonomie réalisée 100% des collaborateurs formés aux risques de leur métier Réduction de 50% des AT avec arrêt	2026
Améliorer la signalétique interne (sécurité des postes, circulation sur le site)	Mise en place d'installations fléchées pour la circulation sur le site	% voies de circulation fléchées	100%	2026
	Affichage des consignes de sécurité aux postes et contrôle de leur application (audit de poste)	% postes avec consignes de sécurité affichées	+ 50%/an	2027
		% des postes audités conformes	100% des postes avec consignes conformes/2 ans	2027
Limitier la manutention des pièces de grande taille et/ou de poids important	Installation de solutions d'assistance mécanique sur les postes identifiés (bras de manipulation, postes de montage, gerbeurs...)	% des postes identifiés équipés	100%	2027
		Nb d'incidents/TMS liés à la manipulation lourde (suivi du nb d'accidents ou douleurs signalés)	0 incident lié à la manipulation lourde sur les postes identifiés	2027
Garantir la detection du risque incendie aux heures d'absence sur site	Installation de détecteurs et d'une alarme incendie au niveau des zones à risques	% des zones à risque couvertes par des detecteurs	100%	2026
Instaurer une politique de detection et lutte contre mal-être au travail, harcèlement, querelles de personnes et discriminations Désarmorage des conflits	Installation d'une boîte de dialogue anonyme Mise en place d'entretiens annuels avec référent/manager sur le bien être au travail	Nb de formations délivrées risques psychosociaux	Boîte de dialogue installée 100% des collaborateurs formés aux risques psychosociaux. Au moins 1 entretien annuel/personne	2026
Sécuriser les accès au site	Installation de caméras au niveau des axes principaux du site Mise en place d'un système de badges/codes à l'entrée du site	Nb de caméras installées Nd d'accès sécurisés par un système d'identification	100% des accès considérés à risque couverts par une caméra Badge/code attribué à chaque responsable de service pour accès au site	2026

Informations Générales

Pénibilité au travail

La pénibilité au travail concerne **l'exposition du travailleur à un ou plusieurs facteurs de risques professionnels** liés à des contraintes physiques marquées, un environnement physique agressif ou à certains rythmes de travail, qui sont susceptibles de laisser des traces durables, identifiables et irréversibles sur sa **santé**.

(Par exemple une exposition fréquente à des vibrations mécaniques, à des agents chimiques agressifs, une posture de travail pénible ou encore à du travail de nuit.)

Engagement Amélioration des conditions de travail

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Améliorer la communication interne au sein des équipes/entre départements	Systématiser entretiens individuels annuels et réunions mensuelles inter-équipes avec partage de points bloquants, pistes d'améliorations, bonnes pratiques...	Nb de communications mises en place (tableau, écran) Nb d'entretiens individuels Nb de réunions	Au moins une communication hebdomadaire sur les objectifs et performances Entretiens individuels annuels Réunion inter-équipes mensuelle	2025
Améliorer les conditions de travail liées aux températures	Formalisation d'une politique d'aménagement des horaires pour les métiers physiques /soumis aux variations de chaleur	% d'isolation des bâtiments améliorée % de zones équipées de dispositifs améliorant les conditions thermiques Aménagement des horaires	50% de l'isolation des zones de travail améliorée Signature des politiques d'aménagement des horaires/télétravail par la direction et l'ensemble des collaborateurs concernés	2026
Limitier la pénibilité des postes et favoriser la polyvalence	Identification et mise en place d'un roulement sur les métiers à tâches répétitives	Nb de métiers à tâches répétitives	Chaque collaborateur formé sur au moins 2 tâches	2025
Mise en place de la semaine de 4 jours pour les ouvriers en production		% de salariés en production travaillant 4 jours/semaine	100% des salariés en production passés à 4 jours travaillés/semaine	2021

Qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail regroupe les actions qui **concilient amélioration des conditions de travail et performance globale de l'entreprise**. Elle englobe la perception individuelle et collective de **l'ambiance**, la **culture de l'entreprise**, **l'intérêt du travail**, les **conditions de travail**, le sentiment d'**implication**, le **degré d'autonomie** et de **responsabilisation**, **l'égalité**, le **droit à l'erreur**, la **reconnaissance** et la **valorisation du travail** effectué.

Engagement Améliorer les échanges dans l'entreprise

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Mise en place en place d'une boîte à idées (amélioration continue)	Lancer une campagne de récolte des idées d'amélioration à des périodes clés, avec traitement par groupes de travail	Nb de campagnes lancées et suivies % participation des salariés Nb d'idées utiles et applicables mises en oeuvre	1 campagne/an >70% (30-50% les 2 premières années) 3 idées/an	2026 2028 2026
	Proposer un système de récompenses	Récompense attribuée pour la "top idée" de l'année	1 récompense/an	2026
Instauration de groupes de travail par secteur	Identification des sujets d'amélioration continue et des projets à venir Mise en place de groupes de travail sur ces sujets	Nb de groupes de travail mis en place	1 groupe de travail par nouveau projet d'entreprise concernant plusieurs services	2026
Organisation d'ateliers de team building ou de partage entre collaborateurs	Proposition d'activités, journée "vis ma vie" interne, séminaire avec l'intégralité des collaborateurs	Nb d'activités organisées Taux de participation à ses journées	Au moins 1 activité annuelle 100% de participants	2025

Informations Générales

Diversité & Inclusion

La diversité est l'ensemble des caractéristiques, expériences ou autres signes distinctifs qui façonnent **l'individualité d'une personne**. L'inclusion consiste à garantir **l'accès à tous les services et à tous les postes** à tous les collaborateurs d'une entreprise, **sans distinction d'âge, de sexe, d'origine, d'orientation sexuelle ou d'état de santé**.

Engagement Favoriser la diversité et l'inclusion à tous les niveaux de l'entreprise

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Favoriser l'emploi MDPH: Adaptation des postes	Elargir la collaboration avec les ESAT	Nb de collaborations avec des ESAT	1 collaboration avec des ESAT / an	2027
Formaliser une charte sur la diversité (âge, sexe, handicap etc.)		Charte diffusée aux collaborateurs	Signature par 100% des collaborateurs	2026
Garantir l'égalité des salaires		Fiche de paie par poste Index de l'égalité H/F	Note de 35/40	2026

Compétences & Formation pro

La formation constitue toute action de **développement** ou d'**acquisition de compétences** avec pour objectif la bonne tenue de son poste, une **évolution** ou une **reconversion** professionnelle. Le développement des compétences est une composante essentielle de la **promotion de l'emploi** et de l'aide apportée aux personnes pour garantir un **travail décent et productif**.

Engagement Développer les compétences et l'employabilité des collaborateurs

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Mise en place d'un plan de formation	Interrogation des managers et les collaborateurs sur les besoins/souhaits de formation Interventions externes et/ou mise en place de supports de formation	% de collaborateurs ayant été formés sur un besoin exprimé	100% des demandes de formations honorées dans la limite de leur pertinence avec notre activité	2025
Mise en place d'un dispositif de mentorat pour assurer le transfert de compétences	Suivi des départs (retraites, démissions, fin de contrat...) et attribution d'un binôme x mois avant le départ en fonction du temps nécessaire de formation Mise en place d'un système de tutorat pour les nouveaux arrivants	Nb salariés ayant bénéficié de ce dispositif	100% des nouveaux arrivants bénéficiant d'un tuteur	2025

Informations Générales

THEMATIQUE: GOUVERNANCE ENGAGEE

Image de
marque

L'**image de marque** représente la façon dont une entreprise, un service ou un produit est **perçue par ses différents publics**.

Engagement Renforcer la perennité de l'entreprise grâce à une image de marque fiable

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Amélioration de l'image de marque Habitat et de la cohérence entre les marques	Analyse des retours clients, notations web, remarques faites via le questionnaire RSE Prévoir enquête de satisfaction? Renouveler imagerie, ressources photo, refonte site web	Indicateurs image de marque Nb de nouvelles ressources	Amélioration des indicateurs d'image de marque	2026
Renouvellement et rajeunissement de la gamme Habitat		% des designs de la gamme qui ont évolué	20% de la gamme redesignée	2027
Amélioration de la communication sur les innovations et nouveautés	Communication sur les créations de postes, nouvelles machines, événements (interne) Médiatisation et partage des activités et des produits (externe)	Nb de communications internes/affichages Nb de publications sur site web et réseaux	Rythme d'une publication par mois	2026
Réaménager les bureaux et rénover les locaux/facades pour mieux correspondre à notre image de marque	Réaménagement des locaux avec des produits Burocean Affichage de chiffres/indications/valeurs de Burocean dans les locaux à l'attention des visiteurs (accueil, salles de réunions à destination des externes...)	Nb d'espaces réaménagés Nb de rénovations entreprises / achevées Nb d'affichages installés	80% des bureaux réaménagés Affichage dans tous les locaux à destination externe	2026

Achats
responsables

Les **achats responsables** impliquent que l'entreprise tienne compte des **performances environnementales, sociales et éthiques des produits** ou services acquis, tout au long de leur **cycle de vie**.

Engagement Promouvoir la RSE auprès de nos fournisseurs et partenaires d'affaires

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Formalisation d'une charte sur les achats responsables à destination des fournisseurs	Formalisation d'engagements objectivés, formation des acheteurs à cette charte, contrôles par notation RSE, diagnostics, questionnaires, audits	Taux de couverture de la charte	100% des fournisseurs signataires	2026
Intégration des critères environnementaux comme indicateurs et critères de sélection dans les AO	Rédaction de cahiers des charges intégrant critères/indicateurs par types de produits Communication aux fournisseurs	Nb de devis reçus en conformité avec les indicateurs définis	20% des devis la première année (+20% par an)	2026
Selection de fournisseurs ayant une démarche en faveur des matériaux recyclés		Pourcentage de panneaux contenant à minima 50% de bois recyclé	80% des panneaux	2026
Approvisionnement en acier ou fer blanc européen		Part de métal européen/acier acheté	75% de métal Européen	2026

Informations Générales

Dialogue social

Le **dialogue avec les parties prenantes** consiste à établir et pérenniser les conditions d'une **interaction structurelle** avec les interlocuteurs concernés et/ou impliqués, de manière à ce que **les décisions prises puissent tenir compte des avis de chacun** et bénéficier d'un soutien le plus large possible, en toute **connaissance de cause**.

Engagement Garantir un dialogue social de qualité avec les parties prenantes

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Etablissement d'une communication claire avec les opérateurs sur les indicateurs de performance attendue et objectifs		Nb de communications et de diffusions de supports	1 communication par an	2026
Mise en place d'une communication ou réunion annuelle sur la stratégie de l'entreprise (incl. la stratégie RSE)	Identification des éléments importants pour les parties prenantes et assurance d'avoir des données annuelles à communiquer	Nb de communications réalisées	1 communication par an	2026

Loyauté des pratiques

La **loyauté des pratiques** et la **transparence auprès des consommateurs** englobent **éthique des affaires, conformité aux lois et réglementations** et **intégrité** dans toutes les interactions commerciales.

Engagement Garantir une éthique dans les pratiques de l'entreprise

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Assurer la conformité à la norme ISO9001 Certification PEFC		% de conformité avec les normes ISO / certifications identifiées comme nécessaires	Conformité totale	2027
Formaliser une politique anti-corruption		Rédaction de la politique anti-corruption	100% des contrats commerciaux avec signature de la politique anti-corruption	2026
Assurer une veille réglementaire continue afin de garantir la sécurité des usages de nos produits par les consommateurs		Conformité avec les réglementations/normes du secteur	100% de conformité	2025

Informations Générales

Ancrage territorial

La notion d'**ancrage territorial** naît des **interactions** et des **interdépendances** fortes entre l'entreprise et son **territoire d'implantation**, notamment parce que l'entreprise est **au coeur de l'émergence économique** du territoire où elle exerce son activité.

Engagement S'impliquer de manière durable dans le tissu économique local

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Organiser des échanges avec les collectivités territoriales		Nb de contacts pris	1/3 des instances contactées	2026
Structurer une politique/un plan de mécénat et partenariats sociétaux	Contribution financière aux projets et événements portés par les associations et collectifs locaux	Nb de participations et partenariats	Au moins une participation à un projet associatif	2026

Partage de la valeur

Le principe de **partage de la valeur** en entreprise a pour objectif d'améliorer et **généraliser les dispositifs d'intéressement pour les salariés** et ainsi **améliorer leur rémunération**.

Engagement Assurer le partage des valeurs générées par l'entreprise

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Proposition d'une prime de partage de la valeur aux collaborateurs		E.B.E	Rédaction et mise en place d'un contrat d'intéressement	2025
Mise en place d'une politique de participation/intéressement pour les collaborateurs		Montant de la participation/intéressement	Selon contrat d'intéressement	2025

Informations Générales

THEMATIQUE: EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Qualité des produits

La **qualité d'un produit** renvoie à l'ensemble de ses propriétés et caractéristiques qui lui confèrent l'**aptitude à satisfaire des besoins exprimés ou implicites**.

Cela se traduit par la façon dont un produit répond aux **besoins des clients, remplit le rôle qui lui a été affecté** et répond aux **normes du secteur**.

Engagement

Proposer des produits de qualité qui répondent durablement aux besoins des clients

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Sélection de matériaux de qualité	Conformité PEFC, RDUE, NF Env.	% de conformité aux exigences normatives et réglementaires (audits internes et externes)	0 écart majeur 100% des certifications requises actives et valides	2025
Optimisation de la satisfaction clients vis à vis des produits	Réalisation d'une enquête de satisfaction	Taux de réclamations Résultats de l'enquête de satisfaction	Réduction d'1/4 par an du taux de réclamations Amélioration de 20% des résultats de l'enquête de satisfaction	2026
Garantir la durabilité des produits vendus		Durée de garantie produits Taux de retours produits	Allongement de la durée de garantie à 7 ans Réduction du taux de retours de 20%	2026
Redéfinir les exigences qualité et les seuils de tolérance	Formalisation d'un cahier des charges détaillant types de défauts, seuils de tolérance, avec échantillons, photos... Formation des opérateurs sur ce cahier des charges	Rédaction du cahier des charges % d'opérateurs formés et autonomes	Cahier des charges finalisé 100% des opérateurs formés	2027

Eco-conception des produits

Approche méthodique qui prend en considération les **aspects environnementaux du processus de conception et développement** et s'inscrivant dans une logique d'**économie circulaire** (réduction des ressources utilisées et réduction des déchets produits).

L'objectif de l'éco-conception est de **réduire les impacts environnementaux du produit** et **améliorer ses performances socio-économiques** tout au long de son cycle de vie (depuis l'extraction des matières premières nécessaire à sa production, à sa mise au rebut ou sa récupération en fin de vie, en passant par sa fabrication et son utilisation).

Engagement

Démarche d'éco-conception pour tous les nouveaux produits

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Certification et labellisation des gammes	Certification par type de matières : Bois : FSC/PEFC Métal : Label Acier recyclable, Responsible Steel	Nb de gammes avec au moins 50% de composants certifiés	Augmentation de 25% par an du nb de gammes considérées comme certifiées	2025
Formation des concepteurs à l'éco-conception	Formation des collaborateurs concernés dès leur arrivée Formations spécifiques sur les produits concernés et étude des alternatives (panneaux de particules)	% de collaborateurs formés	100% des collaborateurs concernés formés	2026
Extension de la durée de vie et de la réparabilité des produits		Taux de réparabilité	Disponibilité des pièces détachées sur 75% des produits conçus et engagement tarifaire	2026
Mutualisation, standardisation et certification des composants, trans-gamme		Nb d'éléments standardisés	50% des composants standardisés	2026

Informations Générales

Décarbonation de l'activité

La **décarbonation** désigne l'ensemble des **mesures** et **techniques mises en place** en vue de **limiter l'empreinte carbone d'une entreprise**.

Engagement Décarbonation de l'activité

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Définition d'une stratégie bas carbone	Suivi de l'évolution de l'empreinte carbone en lien avec les critères définis dans le cadre du Bilan Carbone, réduction des émissions à chaque poste identifié	Cf. Bilan carbone	Réduction de l'empreinte environnementale	2027
Optimisation de l'énergie consommée dans l'activité de fabrication		Mwatt par chiffre d'affaires	Réduction de l'énergie utilisée	2027
Privilégier l'approvisionnement local		Kms parcourus pour les appros (plus largement émissions du poste transport du BC)	10% de réduction des émissions liées au fret (<320tCO2e)	2027
Sensibilisation des collaborateurs aux éco-gestes du quotidien (tri sélectif, co-voiturage, alimentation)	Animation d'ateliers (fresque du climat...) Rédaction de notes d'informations	Qté d'actions de sensibilisation % de collaborateurs sensibilisés	1 action par trimestre 100% des collaborateurs sensibilisés	2026

Empreinte environnementale des produits

L'**empreinte environnementale** est l'évaluation des **impacts environnementaux potentiels d'un produit** ou d'une organisation sur un périmètre spatial et temporel donné.

Engagement Contribuer à la transition écologique en réduisant l'empreinte carbone des produits

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Réduction de l'impact des produits vendus	Réalisation d'une ACV (Analyse du Cycle de Vie) sur un produit de chaque gamme Comparaison des résultats sur la base de plusieurs types de matériaux	Nb d'ACV réalisées Nombre de produits optimisés suite à l'ACV	ACV réalisée pour top 1 de chaque gamme 20% des produits optimisés pour réduire leur impact	2027
Don des produits invendus	Identification des associations/structures susceptibles de reprendre les invendus	% des stocks invendus de produits complets donnés dans la limite autorisée	100% des produits invendus complets donnés	2025
Ajouter aux notices les bonnes pratiques de tri et séparabilité des matériaux (emballages et produits en fin de vie)	Limiter l'usage des ressources supplémentaires pour la notice (impression sur zone blanche déjà existante, impression sur papier recyclé...)	Notices rédigées et intégrées lors de la distribution des produits	100% des produits distribués avec une notice	2026

Informations Générales

Recyclabilité des produits

La **recyclabilité** d'un produit s'entend comme la **capacité de recyclage effective** des **déchets issus du produit** en question.

Le **taux de recyclabilité d'un produit** correspond au **pourcentage de matériaux** qui pourront être **recyclés** ou **valorisés** en fin de vie.

Engagement

Diminution de l'impact environnemental des produits/de l'utilisation des ressources

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Utilisation de composants recyclables/recyclés	Identification des matières recyclables et/ou recyclées pour les composants des bureaux	% de composants recyclés par produit % de composants recyclables par produit	50% de matériaux recyclés 90% recyclables hors gamme sièges	2026
Amélioration de la durabilité et de la réparabilité des pièces (service de réparation)	Identification des méthodes de réparation/composants réparables sur les produits existants Communication aux clients sur la réparabilité des produits Définition des délais et degrés de réparabilité	Taux de réparabilité/produit	100% des éléments fonctionnels réparables pour 75% des produits	2026
Prise en compte de la séparabilité des matières	Conception des produits intégrant le tri en fin de vie (démontage simple, matériaux facilement identifiables et séparables)	% de nouveaux produits conçus et documentés en faveur d'un tri facile % de recyclabilité des produits	75% des produits conçus de façon à permettre la séparabilité des matières	2026

Gestion et valorisation des déchets

La **gestion des déchets** regroupe toutes les activités participant à l'organisation de la **prise en charge des déchets** depuis leur **production** jusqu'à leur **traitement final**, avec notamment leur **collecte, transport, valorisation** et **élimination**.

La **valorisation des déchets** consiste au **réemploi**, au **recyclage** ou toute autre action visant à obtenir, à partir de déchets, des **matériaux réutilisables** ou de l'**énergie**.

Engagement

Améliorer la gestion des déchets pour limiter l'impact de l'entreprise sur la biodiversité et le climat

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Recycler les composants/déchets	Recyclage des cales martyres sous les palettes de panneaux	% de cales récupérées et recyclées	100% des cales recyclées	A définir
Valoriser les emballages/composants	Ré-utilisation des emballages cartons issus des livraisons de panneaux pour la fabrication de cales Ré-utilisation des films supports d'étiquettes pour la fabrication de produits d'isolation	% de déchets/emballages valorisés	50% des déchets et emballages valorisés	A définir
Trier les déchets dans les services administratifs	Mise en place de bacs de tri sélectif	Présence de bacs de tri dans les services	Bacs de tri sélectif installés dans chaque service	2025
Valorisation des déchets industriels	Valorisation des sciures reliquats de chutes de panneaux en production d'énergie	% de sciures et reliquats de chutes valorisés	100% valorisé en chaudière biomasse	2025

Informations Générales

Optimisation et
sobriété
énergétique

La **sobriété énergétique** consiste à **réduire la consommation d'énergie**, de façon **volontaire et organisée** dans une logique de **réduction des coûts et des émissions** liés à cette consommation. Cela implique de **modifier les usages** à l'échelle individuelle et collective, **en faveur d'une consommation plus raisonnée, mutualisée et sans excès**.

L'**optimisation énergétique** se rapporte à la **façon dont on utilise l'énergie** dans un but de **réduction de la consommation** pour **produire la même quantité de biens et ou services**.

Engagement

Evaluer et diminuer la consommation énergétique dans un objectif de réduction des émissions

Actions	Sous-Actions	KPI	Objectifs	Année cible
Réduire l'utilisation d'énergie carbonée sur les sites de production	Choix d'un fournisseur d'électricité non-carbonée pour le site de production et les bureaux	% d'énergie non-carbonée utilisée / % d'énergie verte utilisée	100% des contrats d'électricité en énergie non-carbonée Maintien de la part d'énergie verte garantie par le fournisseur d'électricité	2025
Favoriser les solutions d'économie d'énergie sur site	Pilotage automatique des éclairages extérieurs Passage des éclairages extérieurs et ateliers en led Récupération de la chaleur des compresseurs	Consommation d'énergie des sites	réduction de la consommation d'énergie sur site	2025
Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments	Isolation des locaux	Nb de bâtiments isolés	100% de l'isolation refaite	2030

Indicateurs Environnementaux

Indicateur **B3 Energie et émissions de gaz à effet de serre** point 29 du référentiel VSME

Energies et Emissions de GES

Consommation totale d'énergie



Electricité (tel que reflété sur les factures)

Total 2024

1 412 882 KWh

Renouvelable

21%

79%

Non-renouvelable



Carburants

Total 2024

53 621 L.

Renouvelable

7,2%

87,9%

Non-renouvelable

87,9% nucléaire, 7,2% énergies renouvelables (2% éolien, 3,1% solaire, 1,1% biomasse, 1% hydraulique), 4,3% gaz, 0,2% charbon, 0,4% pétrole

Indicateur **B3 Energie et émissions de gaz à effet de serre** points 30 et 31 du référentiel VSME

Emissions brutes de GES en tCO₂eq

Scope 1

Emissions de GES provenant de sources détenues ou contrôlées

120 tCO₂

Scope 2

Emissions provenant des flux d'énergie achetée (électricité, chaleur, vapeur, refroidissement)

48 tCO₂

Scope 3

Emissions associées aux activités en amont et en aval de la chaîne de valeur, comme le transport et la distribution ou l'élimination des biens chez le consommateur

7044 tCO₂

Indicateurs Environnementaux

Indicateur **B4 Pollution de l'air, de l'eau et des sols** point 32 du référentiel VSME

Pollution de l'air, de l'eau et des sols

Relevé 2023 Rejet de poussières chaudière: 268 mg/Nm³ sur gaz secs à 11% O₂

Relevé 2025 en cours



préserver la qualité de l'air tout
en recyclant nos déchets
industriels pour produire de
l'énergie

En juin 2025 nous avons doté d'un **filtre en céramique haute performance** la **chaudière biomasse** qui, alimentée par les déchets industriels issus de l'usage de nos panneaux, permet de produire **100% de l'énergie nécessaire au chauffage de nos bâtiments** administratifs, industriels et de stockage (16 000m²).

Ce dispositif garantit que les fumées nettoyées ressortent avec un **taux de poussières < 5 mg/Nm³ à 6 % O₂**, très inférieur aux limites réglementaires applicables en 2030 (30 à 50 mg/Nm³ à 6% O₂). Grâce à leur conception en céramique haute température, les éléments filtrants à gaz chauds capturent plus de 99,99 % des particules.

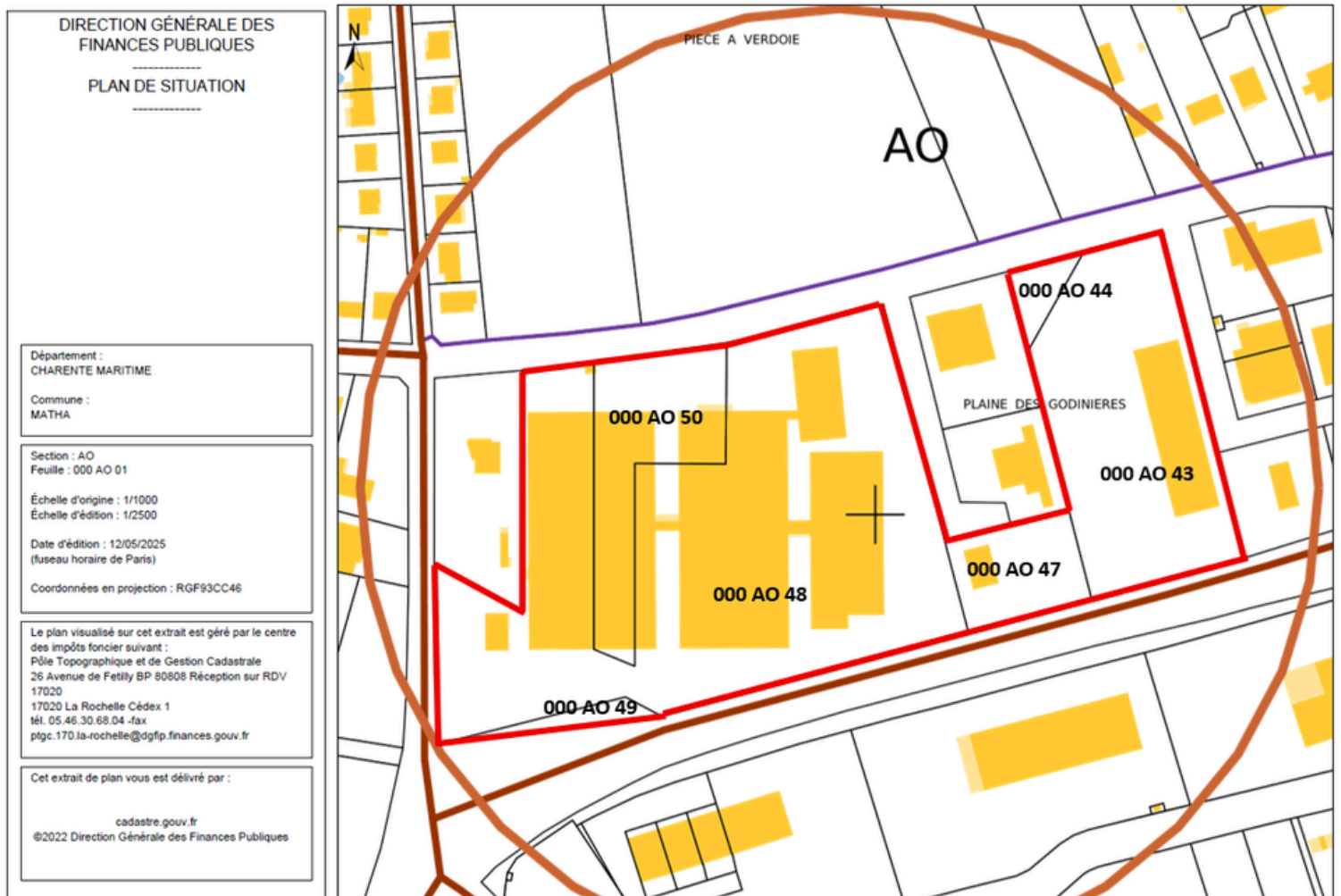
Indicateurs Environnementaux

Indicateur **B5 Biodiversité** points 33 et 34 du référentiel VSME

Biodiversité

Utilisation totale des terres	43 176 m ²
Superficie totale étanche	19 880 m²
Dont	<ul style="list-style-type: none">• Bâtiments 17680 m²• Enrobé 2200 m²

Sur le site principal situé 17160 Matha



Indicateurs Environnementaux

cadastre.gouv.fr

Informations littérales relatives à 5 parcelles sur la commune : MATHA (17).

Références de la parcelle 000 AO 47

Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 47
Contenance cadastrale	2 328 mètres carrés
Adresse	5 RUE DE L'INDUSTRIE 17160 MATHA

Références de la parcelle 000 AO 43

Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 43
Contenance cadastrale	9 787 mètres carrés
Adresse	PLAINE DES GODINIERS 17160 MATHA

Références de la parcelle 000 AO 44

Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 44
Contenance cadastrale	610 mètres carrés
Adresse	PLAINE DES GODINIERS 17160 MATHA

Références de la parcelle 000 AO 48

Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 48
Contenance cadastrale	25 578 mètres carrés
Adresse	4 RTE D'ANGOULEME 17160 MATHA
Adresse	6 RTE D'ANGOULEME 17160 MATHA

Références de la parcelle 000 AO 50

Référence cadastrale de la parcelle	000 AO 50
Contenance cadastrale	4 370 mètres carrés
Adresse	PLAINE DES GODINIERS 17160 MATHA

Les bâtiments possédés, loués ou gérés par notre entreprise ne sont pas établis dans ou à proximité d'une zone dite "nature" ou "sensible à la biodiversité"

Service de la Documentation Nationale du Cadastre
82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex
SIRET 16000001400011

©2022 Direction Générale des Finances Publiques

Indicateurs Environnementaux

Indicateur **B6 Eau** point 35 du référentiel VSME

Eau



Prélèvement total d'eau

Total 2024



Réseau



80 m³

Forage

Les bâtiments possédés, loués ou gérés par notre entreprise ne sont pas établis dans ou à proximité d'une zone dite "de stress hydrique"

Indicateur **B6 Eau** point 36 du référentiel VSME

Les processus de production inhérents à notre activité et mis en place dans notre entreprise ne sont pas de nature à engendrer le prélèvement ou le rejet d'une quantité dite "importante" deau

Indicateurs Environnementaux

Indicateur **B7 Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets** point 37 du référentiel VSME

Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

SIMMOB applique un modèle économique valorisant les principes de l'Économie Circulaire



RECYCLAGE

RECYCLABILITÉ

- Éléments séparables en fin de vie permettant un tri sélectif ;
- Taux de recyclabilité de 95% en masse.

FILIÈRE DE RECYCLAGE

- Adhérent à VALDELIA : éco-organisme à but non lucratif avec agrément ministériel. Il assure gratuitement le recyclage des meubles professionnels usagés en France auprès de tous les professionnels quels que soient leur taille, secteur d'activité ou statut juridique grâce au financement par l'éco contribution.



ACHATS MATIÈRES 1^{ères} ET COMPOSANTS

PROVENANCE DES MATÉRIAUX LA PLUS PROCHE POSSIBLE

- France pour notre matière 1^{ère} principale (panneaux de particules de bois) ;
- France pour les éléments de quincaillerie ;
- France et Italie pour les piétements métalliques.

STRICT RESPECT DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX SUIVANTS :

- Fournisseurs de panneaux possédant le label PEFC et FSC (bois issus de forêts durablement gérées) ;
- Panneaux agglomérés à très faible teneur en formaldéhyde (<norme E.05) ;
- Absence totale de métaux lourds dans les peintures de pièce métalliques ;
- Utilisation exclusive de colle vinylique (à l'eau).

PART DE MATIÈRE RECYCLÉE DANS LES PRODUITS FABRIQUÉS :

- entre 50 et 60% en masse.



ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE

RÉPARABILITÉ

- Conception permettant le démontage et remontage des tous les composants fonctionnels d'un produit.

DISPONIBILITÉ DES PIÈCES DÉTACHÉES

- L'ensemble des pièces détachées est disponible sur stock (livraison sous 5 jours) ;
- Garantie de disponibilité des pièces détachées pendant une durée minimale de 10 ans après la date d'acquisition initiale du produit.

ENGAGEMENT TARIFAIRE

- Pratique tarifaire assurant un niveau de prix des pièces détachées n'excédant pas 25% de celui pris en compte pour l'élaboration du prix du produit d'origine.

BUROCEAN



UTILISATION

ERGONOMIE

- Respect de la norme NF EN 527-1 relative aux dimensions des postes de travail ;
- Coefficient de réverbération (gloss) inférieur à 0.3.

SÉCURITÉ

- Respect des normes NF EN 527-2 (sécurité et résistance des postes de travail), NF EN 14073-2 & 3 (sécurité et résistance des meubles de rangements), NF EN 14074 (résistance des parties mobiles) ;
- Très faible dégagement de formaldéhyde (<norme E0.5) ;
- Surface aux propriétés antibactériennes certifiées selon la norme ISO 22196/JIS Z 2801 (germes et bactéries réduits de 99.9% en 24h).

DURABILITÉ

- Respect des normes XPD062-42042 (durabilité et performance des tables de travail) et NFD62-041 (durabilité et performance des meubles de rangement) ;
- Garantie contractuelle de 5 ans sur l'ensemble des produits ;
- Techniques d'assemblage permettant un démontage/montage fréquent des produits.



FABRICATION

VALORISATION ET TRI DES DÉCHETS INDUSTRIELS

- Collecte des sciures et chutes pour alimentation d'une chaudière à filtres de particules produisant 100% de l'énergie nécessaires au chauffage des bâtiments de stockage, administratifs et industriels ;
- Collecte et stockage des déchets de peinture et de vernis dans des conditions ne présentant aucun risque de pollution/transport. Recyclage ou élimination par des entreprises agréées.

ELECTRICITÉ CONSOMMÉE

- Contrat « Kwh Equilibre + » : un minimum de 21% de l'électricité consommée est produite à partir de sources d'énergies renouvelables.

CONCEPTION DES PRODUITS

- Cahier des charges prenant en compte les indicateurs de contenu énergétique, de poids et de rendement matière ;
- Conception permettant la séparabilité des composants.

Indicateurs Environnementaux

Indicateur **B7 Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets** point 38 du référentiel VSME

Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets



En 2024, **9.8 T. de déchets ferreux** issus de nos ateliers ont été pris en charge par notre partenaire **RFN Recyclage**, acteur principal en Charente-Maritime du rachat de matériaux ferreux et non ferreux pour leur transformation en matière première secondaire et leur orientation vers les filières de recyclage.

En 2024 **6.08 T. d'eaux encollées** issues de nos ateliers ont été déclarées sur la plateforme Track Déchets et prises en charge par **SARP Sud-Ouest**, organisme agréé pour le transport, le recyclage ou l'élimination des déchets dits dangereux dans des conditions ne présentant aucun risque de pollution.

En 2024 **85.27 T. de cartons, papiers, film d'emballage et polystyrène** issus de nos ateliers ont été pris en charge par **Paprec**, leader français de la collecte, du recyclage et de la gestion globale des déchets industriels.

Indicateurs Environnementaux

Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

Simmob exerce son activité dans un secteur utilisant des flux de matières conséquents. Au titre de l'année 2024 notre chaîne de production a enregistré les mouvements de matières ci-dessous:

	PANNEAU	CARTON	METAL
ENTREES (en T.)	3209	251	577
SORTIES (en T.)	2991	251	575
TAUX DE CHUTES	13%	7%	-

Indicateurs Sociaux

Indicateur **B8 Effectifs: caractéristiques générales** points 39 et 40 du référentiel VSME

Ressources Humaines - Caractéristiques Générales

Répartition du nombre d'employés en effectif ou en équivalent temps plein

Par type de contrat de travail

--- Contrats permanents: 72 CDI

--- Contrats temporaires: 0

Par genre

--- 11 Femmes

--- 61 Hommes

Pays du contrat de travail: France 100%

L'entreprise compte un taux de turnover nul en 2024

Indicateur **B9 Effectifs: santé et sécurité** point 41 du référentiel VSME

Ressources Humaines - Santé et Sécurité

Accidents de travail de travail enregistrés

Nombre: 4 en 2024

Taux: 5,55 % en 2024

nb AT / nb d'employés en CDI pour l'année 2024

L'entreprise ne compte pas de cas de décès des suites de blessures et/ou maladies liées au travail

Indicateurs Sociaux

Risques chimiques professionnels

Notre entreprise est engagée dans la démarche “risques chimiques pros” de l’Assurance Maladie - Risques Professionnels et pilote un plan d’actions en faveur de la protection de la santé et de la sécurité des salariés face aux risques chimiques

BUROCEAN
LE BIEN ETRE AU BUREAU

Simmob.

FORM01_IND.0

SIMMOB
2 Route d'Angoulême, 17160 Matha

SALVETTI Thierry
Directeur de site
t.salvetti@burocean.com
Tel : 06 26 22 01 17


A l'attention de :
L'Assurance Maladie, Risques Professionnels
Risques Chimiques Pros.

Objet : Engagement dans la démarche « risques chimiques pros »

Par la présente, l'entreprise SIMMOB représentée par Monsieur SALVETTI Thierry en tant que Directeur de site s'engage à protéger la santé et la sécurité des salariés face aux risques chimiques et plus particulièrement :

- A suivre la démarche « risques chimiques pros » de l'Assurance Maladie – Risques Professionnels.
- A nommer un pilote, formé et compétent et à lui donner les moyens de réaliser sa mission.
- A compléter les actions réalisées sur l'espace personnel via le site ameli.risqueschimiquespros.fr.
- A définir et mettre en œuvre un plan d'actions pour réduire les risques chimiques dans la continuité de l'évaluation des risques.
- A participer à une journée de sensibilisation organisée par la Caisse régionale.

SALVETTI Thierry
Fait à Matha, le 16/07/2025



Indicateurs Sociaux

Indicateur **B10 Effectifs: rémunération, négociation collective et formation** point 42 du référentiel VSME

Ressources Humaines - Rémunération, Négociations et conventions collectives, Formations

100% des salariés perçoivent un salaire égal ou supérieur au salaire minimum applicable dans le pays dans lequel ils opèrent (France)

Nous n'enregistrons pas d'écart de rémunération entre salariés Hommes et salariées Femmes, à poste équivalent et en équivalent temps plein

100% des salariés sont couverts par une convention collective

En 2024, 426h de formation ont été dispensées pour 9 salariés Hommes et 1 salariée Femme.

Soit 5,61h en moyenne par salarié

Indicateurs de Gouvernance

Indicateur **B11 Métriques de gouvernance** du référentiel VSME

Condammations et amendes pour corruption et fraude

L'entreprise ne compte pas de condamnation ou amende encourue pour violation des lois anti-corruption

Le présent rapport de durabilité reflète l'état d'avancement de nos engagements et actions en matière de responsabilité sociétale, sur la base des informations et données disponibles à la date de sa publication.

Il fera l'objet d'actualisations régulières à mesure du déploiement de nos actions RSE, de l'évolution de nos objectifs et indicateurs de performance, de toute modification substantielle des données déclaratives, des dispositions réglementaires et des attentes exprimées par nos parties prenantes.

